

seulement été demandé pour les besoins de la consommation.

Café.—La demande pour cette fièvre est calme par continuation, mais la hausse qu'on signale sur les marchés étrangers donne beaucoup de crédit pour la marchandise en disponible dont le stock est peu considérable.

Drogues et Produits chimiques.—Nous constatons une bonne demande pour les produits chimiques tant pour la consommation locale que pour la Province d'Ontario. Le marché est ferme pour toutes les sortes dont les stocks sont très-réduits. L'avance qui a eu lieu en Angleterre dans plusieurs articles, favorisent les détenteurs et comme l'importation maintenant sous voile ne sera sur le marché que vers la fin de mai, le marché clôture très ferme et même avec forte tendance à la hausse pour certains articles. On cote le sel de soude \$2.40 à \$2.60, le carbonate de soude \$6.12½ à \$6.25, l'alun \$2.25 à \$2.30, la couperose \$1, le vitriol 7c., la fleur de soufre \$3.50 à \$3.75, le soufre en caillon \$2.75 à \$3.25, le borax 27 à 30 c., le camphre 45 à 50 c., la crème de tartre 30 à 35c, l'extrait de bois de campôtre 1¼ à 13c, Indigo de Madras 90 c. à \$1, Indigo de Manille 70 à 90 c., gomme arabique 30 à 40 c.

Epices.—Le marché aux épices est sans grande animation et continuera probablement sans changement jusqu'à l'arrivée des stocks qui sont sous voile. Les stocks en disponible sont trop réduits pour permettre à la spéculation d'opérer. Les prix tendent à la hausse.

Fruits.—Oranges et citrons : Sans affaires saluantes, mais régulièrement demandés pour remplir les besoins courants de la consommation.

Corinthes : La position du marché reste par continuation sans changement notable et les quelques petites affaires qui se sont traitées ont eu lieu en vue de satisfaire à la demande journalière de la consommation.

Prunes, raisins, noixettes et amandes : Sans affaires dignes de mention.

Garances.—Par continuation sans variation dans les prix et en demande restreinte ; il n'y a que les belles qualités qui trouvent acheteurs aux prix précédents.

Houblon.—Les affaires en cet article sont restées plongées dans un grand calme cette semaine et nous ne voyons, par suite, rien à renseigner aujourd'hui. Les prix, toutefois, n'ont pas varié.

Huiles.—Nous constatons une amélioration sensible dans le commerce des huiles et nous remarquons que les placements d'huile de lin, de loup-marin et d'olive ont été plus faciles qu'au commencement du mois. Nous renseignons plusieurs placements d'huile blanche de loup-marin de 60c à 62c, paille 52½ à 54c. On cote l'huile de merca de 56 à 58c., celle d'olive \$1.00 à \$1.10, celle de lin de provenance anglaise bonifiée 7½ à 77½, crue 67½ à 72½. On cote l'huile de palmier de 1½ à 16c par lbs.

Melasse.—Affaires sans importance sans changement de prix. Sur le marché de New-York, la demande se continue régulière pour les bonnes qualités requises pour la distillation et comme les existences sont légères, les prix sont fermes de même que pour les qualités requises pour le commerce en détail. Les autres qualités sont entièrement négligées.

Pétrole.—Affaires calmes. Demande pour la consommation régulière au prix coté.

Riz.—Rare et en demande.

Les dernières nouvelles de Londres constatent un marché lourd pour tout autre que le bon grain : les qualités inférieures sont entièrement négligées et les détenteurs ne peuvent faire aucun placement considérable sans concession.

Savons.—La demande pour les savons de Marseille a de nouveau été très calme depuis huit jours et on a seulement cité quelques petites affaires de détails pour les besoins courants de la consommation.

Sel.—Demande calme. Stock nul. Cote nominal.

Spiritueux.—Les affaires dans les spiritueux sont tranquilles : l'ouverture de la navigation va probablement donner quelque activité à cette branche de commerce.

Sucre.—Nous constatons avec un plaisir l'amélioration sensible qui s'est faite cette année dans la manufacture du sucre d'érable. Nous avons vu plusieurs échantillons venant de différentes parties du district de Montréal qui surpassaient ce que nous avions vu de mieux jusqu'à présent et nous sommes heureux de dire que cette amélioration n'est pas exceptionnelle, mais général à un plus ou moins haut degré. L'amélioration ne se borne pas seulement à la purification du sucre, mais aussi à la confection des pains qui sont plus petits que ceux offerts généralement dans le commerce et plus variés dans les formes. Les magasins de confiserie offrent ce sucre comme article de fantaisie et les producteurs trouvent une ample rémunération pour le surcroît de trouble et d'attention qu'ils ont dû donner à la production. Si les cultivateurs du district de Québec suivaient l'exemple que leur donnent leurs confrères du District de Montréal, ils s'apercevraient bien vite que le changement est rémunérateur.

Les différents lots de sucre d'érable qui ont été offerts dernièrement ont trouvé placement de 12½ à 15c pour les qualités supérieures en petits pains. La demande est au-delà des recettes et plusieurs commandes de la Province d'Ontario ont dû rester inexécutées faute de stock en disponibilité.

Nous voyons qu'il existe une demande considérable dans toutes les principales villes des Etats-Unis pour le sucre d'érable, et nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs les prix qu'il commande sur les marchés étrangers. A New-York on le cote de 13 à 14c, à St. Louis 16 à 18c, à Chicago 15 à 17c, à Boston 13 à 15c, à Philadelphie 15 à 18c. Ces prix sont obtenus pour le sucre de belle qualité et en petits pains ; les gros pains et celui de qualité inférieure commande de 25 à 22 pour cent de moins que les cotes ci-dessus.

Tabacs.—La modicité de notre stock et l'absence de renforts en tabacs du Haut-Canada, continue à porter une grande entrave à la conclusion d'affaires en cet article.

CORRESPONDANCE.

Al Rédauteur du *Négociant Canadien*.

Monsieur,

Veuillez me permettre en ma qualité de

Président de la Chambre de Commerce de Rimouski, de vous faire part de certaines résolutions (*) adoptées par cette Chambre, le 15 courant.

Vous remarquerez surtout que notre Chambre ne s'est pas placée à un point de vue exclusif de localité, mais a voulu protéger les intérêts généraux de la Puissance représentée plus spécialement par les intérêts commerciaux de Québec et Ontario.

La question soumise à un comité de la Chambre nommé à la suggestion de M. Cartwright, est d'une importance majeure pour tous, et je me permettrai, M. l'Editeur, de soumettre au public les considérations qui militent contre les vues nouvellement émises.

Vous n'avez pas oublié qu'une somme de \$250,000 a été votée à la session dernière pour la construction de quais à la Pointe-au-Père et cela après qu'une exploration des plus minutieuses eût été faite sur les lieux.

Aujourd'hui il s'agit de faire de Shippegan, N. B., un port de mer se reliant avec l'Intercolonial, et cela sous le prétexte plutôt spécieux que vrai que le commerce et les relations générales entre l'Europe et l'Amérique seraient plus promptes et d'une plus grande facilité.

Le plan proposé n'est pas neuf, et tout le monde sait que M. Fleming, homme de mérite sans doute, mais dont les idées sont un peu exclusives, en est le père.

On veut diriger les steamers océaniques, de Liverpool et autres ports européens, directement à St. Jean de Terre-Neuve, de là transporter les malles, les passagers et le fret par une ligne de chemin de fer qui traverserait Terre-Neuve sur toute sa longueur, rembarquer le tout sur un autre steamer qui attendrait Shippegan, N. B., et de là diriger le commerce par une autre ligne de chemin de fer qui se relierait enfin avec l'Intercolonial à destination de l'Ouest.

A première vue, ce projet pourrait paraître praticable, malgré les inconvénients de transbordement qui sautent aux yeux. Mais il ne faut pas oublier que nos relations avec la côte nord du St. Laurent deviennent de jour en jour plus importantes et qu'avant longtemps le Détroit de Belisle sera ouvert à la navigation océanique presque toute l'année. De plus il est évident que les quelques heures gagnées pour le transport des malles et des passagers, en supposant que la nouvelle route proposée fût adoptée, seraient plus que compensées par les inconvénients que subirait le commerce général des transbordements nécessités par cette route.

Maintenant, l'on sait que la navigation par le Détroit de Belisle est plus facile en hiver qu'en printemps ou à l'automne, c'est-à-dire dans les saisons des glaces flottantes. Voici la dernière et suprême raison : c'est que la navigation océanique ne souffrant aucun inconvénient sérieux en été jusqu'à Québec et Montréal, le seul objet du comité de M. Cartwright se réduirait à vouloir parer aux difficultés et retards apportés à la navigation d'hiver ; or, il est évident pour tout homme qui connaît nos endroits, que la portion la plus difficile de l'Intercolonial est celle qui traverse la vallée de Métapédia où les trains de chemin de fer auront à se frayer une voie dans une certaine quantité de neige qui sera assurément un inconvénient sérieux.

En adoptant au contraire la Pointe-au-Père comme port de mer, on est assuré d'une navigation facile pendant au moins dix mois de l'année, et le public pourrait se trouver satisfait d'avoir les communications d'outre-mer par Halifax durant les deux autres mois au moyen de l'Intercolonial.

D'ailleurs le commerce lui-même a déjà indiqué le point le plus rapproché où les steamers devraient toucher et cela sans aucune déviation de leurs courses, c'est à la Pointe-au-Père.

Durant les quatorze dernières années au-delà de 8,000 steamers sont arrêtés à la Pointe-au-Père, et de fait tous les steamers d'outre-mer y arrêtent sans compter les steamers de la Com-